

pas vers Barbaux, à moins qu'ils ne soient attirés par les halles, le Beau-François ou autres ginguettes de la banlieue.

LES VISITES A L'HOTEL-DIEU. — On nous prie d'insérer l'avis suivant: L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur de prévenir le public, qu'en raison de la nouvelle année, la visite des parents aux malades en traitement à l'Hôtel-Dieu, qui a lieu ordinairement le jeudi est reportée au vendredi 1^{er} janvier, de 11 heures à midi.

LA FIXATION DES ALIGNEMENTS DE CHEMIN DE CROIX A MORSORON. — Par arrêté préfectoral en date du 18 décembre, le projet dressé par MM. les agents-voies pour la fixation des alignements du chemin vicinal d'intérêt commun n° 112 dans les traverses de Roubaix et de Tourcoing restera dressé à la Préfecture du Nord pendant vingt jours consécutifs, du 29 décembre au 16 janvier 1904 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES COURS PUBLIÉS A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — M. Seratki a terminé, mardi soir, les cours publics d'histoire de l'art, de cette année, par une leçon sur l'art du XVIII^e siècle, qui a été fort appréciée par les auditeurs.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

LES PLACES GRATUITES AU GRAND THEATRE. — Les cartes numéros 401 à 500 délivrées par la Mairie pour assister gratuitement à une représentation au Grand-Théâtre (boulevard Gambetta), sont valables pour le jeudi 31 décembre.

ENTRETIEN DE M. MERCIER 30 DÉCEMBRE 1903. — Mme veuve Amé Delatre, née Rosalie Aillies, neuf heures, église Sainte-Élisabeth. — Mme Désiré Allard, née Julienne Squebuit, trois heures, église Saint-Joseph.

A LA CLANÈUSE, 15 et 17, Contour Saint-Martin. — La Maison BIERVART Sœurs, engage les Dames à profiter des rabais de fin de saison qu'elle fait sur les confections de Dames, peignoirs, jupons et corsages, depuis le 21 décembre. 40111d

SOMMAIRE du numéro 39 de la Revue Textile du 29 décembre 1903: Notes sur l'entretien et le rigide des vêtements à filer le coton. — Textiles mal commodes. — Du défilage des pièces. — Les fibres du popeline. — Encollage des chaînes encollées. — Recherche du numéro des fils dans l'analyse des tissus. — Composition des tissus. — Les tissus nouveautés. — La teinture ombre. — Teinture du coton. — Situation de l'industrie textile. — Revue des Livres. — Brevets d'invention. — Renseignements commerciaux. — Adjudications. — Cours commerciaux.

AGENCES DE BUREAUX pour 1904 EN VENTE à la librairie du Journal de Roubaix: LE BUREAU DE LA RECETTE MUNICIPALE sera ouvert au public, à partir du 1^{er} janvier prochain, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine (à l'exception des jours fériés). Le neuf heures du matin à midi et de deux heures à quatre heures du soir. Il sera installé provisoirement à la Mairie (Commissariat).

LES GAMBRILOLEURS qui ont tenté de fracturer un coffre-fort à la rue Leclercq et Cie à Fiers-Bucquet, ont été arrêtés, mardi, par M. Vroland, commissaire de police, et ont été envoyés au Dépôt.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de gaz, Vital Pollet, 34 ans, chauffeur, demeurant rue de Lille, à Croix, s'est blessé à l'épaule gauche en cubant une barquette de coke. Huit jours de repos. Docteur Delanoy.

TENTATIVE DE VOL D'UN CHEVAL. — Au quartier du Capreau, près la rue Nationale, se trouve une vieille ferme occupée par M. Auguste Vanderaspöden, qui tient un cabinet de boissons. Dans la cour de cette ferme se trouvait un cheval appartenant à M. Boete, marchand de statuettes, et sa famille. Lundi soir, vers dix heures, les gens de la maison furent réveillés par des aboiements furieux du chien qui finit par casser sa chaîne. Ils se levèrent, mais n'ayant rien remarqué d'anormal, ils se recouchèrent peu après. Vers minuit, M. Boete, entendant du nouveau bruit, se leva à son tour et regardant du côté de la pature où paressait un jeune cheval, il aperçut un individu adossé à la barrière, puis un autre arrêté un peu plus loin, semblant faire le guet.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

LE MARCHAND D'ÉTAIENNES s'approche docilement du premier et lui asséna sur la tête un coup de poing; puis se précipita vers les épaules du second, le barrique, il voulut le maintenir en attendant le secours du fermier. A ses cris, en effet, Mme Boete était allée réveiller M. Vanderaspöden. Mais, dans la pature, le malfaiteur faisait des efforts désespérés pour se déloger; il y réussit, et, en saisissant l'occasion, se précipita sur le jeune cheval. Lorsque le fermier arriva il avait rejoint son complice.

Mardi matin, on retrouva à cet endroit une casquette tachée de sang. Les deux objets ont été remis entre les mains du garde Dupont qui a commencé une enquête.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — Le nommé Camille Delme, 20 ans, teinturier, à Vier, a été arrêté, par la gendarmerie de Lannoy, en vertu d'un jugement du Tribunal de simple police, qui le condamne à trois jours d'emprisonnement, pour violences légères.

cas de réclamation: MM. Beuscart et Lepere, conseillers municipaux. Le délégué désigné par le Préfet, est M. Loufrier, conseiller municipal.

QUATRE CONSCRITS, cette année, doivent participer au prochain tirage au sort. LA FÊTE DE L'ARBRE DE NOÛL a eu un éclatant succès, grâce aux dons de personnes généreuses. Voici les cadeaux qu'on reçut les jeunes écoliers de l'école communale des garçons: 13 pantalons, 16 caleçons, 20 naires de bas, 12 cache-nez, 3 blouses, 17 paires de bas, 2 maillots et 1 chemise; le tout, d'une valeur de 177 fr. Une fête de circonstance, pour le cours d'adultes, a été très réussie. Une bonne part du succès qu'elle a obtenu, en revient aux dévoués organisateurs.

LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Le délégué désigné par le Préfet du Nord, est M. Cauby, conseiller municipal.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Dans le compte-rendu de l'administration des fournitures nécessaires au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1904, nous avons omis de signaler un troisième adjudicataire, M. L. Constant, pour les cerceaux, qui a fait le même prix que ses collègues, soit 12 francs pièce.

CYOSING CAMPING-EN-PEVELE VAGABONDAGE. — Mardi matin, un nommé Eugène Favret, âgé de 23 ans, originaire d'Arzis-sur-Aube, a été arrêté sous l'inculpation de mendicité et vagabondage.

MOUCHIN UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Nous avons relaté le commencement d'incendie qui s'est déclaré dimanche soir, à la ferme de M. Léon Mathon, hameau de Biercu, au cours d'un domestique a reçu d'horribles brûlures. La victime de cet accident dont l'état ne s'est pas amélioré, a été transportée à l'Hospice de Cysoing mardi soir.

L'Annuaire Général du Département du Nord pour 1904 vient d'être mis en vente en librairie et chez les éditeurs J. Wignolle et C^o, 31, rue Faidherbe, à Lille. Un superbe volume de 2700 pages, avec notices historiques sur Lille, et carte départementale. Aux nouveaux plans de Lille et de Roubaix, il a été ajouté cette année le nouveau plan de Tourcoing.

L'Annuaire contient la liste complète des administrations et services métropolitains classés, les désignations à Lille et à Roubaix, en tête de chaque rue; de la perception, justice de paix, paroisse, commissariat de police, bureau de vote, canton; et à Lille, l'explication de la dénomination — le bassin houillier du Nord et du Pas-de-Calais, la liste des distilleries, raffineries et sucreries de toute la France; dans chaque commune les numéros de téléphone de tous les abonnés; enfin en tête des principales communes les listes professionnelles de Lille, l'indication du syndicat ou de la chambre syndicale.

Prix: Le volume complet du département (relié en toile) 10 fr. Lille et son arrondissement (relié en toile) 5 fr. Roubaix-Tourcoing et leurs communes (relié en toile) 2 fr. 75 Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes; chaque volume 1 fr. 50 En vente à la librairie du Journal de Roubaix.

WATTRELOS LE MEURTRE DU SAPIN-VERT M. Dutilleul, médecin-légiste, qui, on s'en souvient, fut chargé de faire l'autopsie du corps du malheureux Fleury, vient de déposer son rapport. Les conclusions établies que Fleury n'a reçu plusieurs coups de couteau, dont un mortel. Ce coup, porté avec une extrême violence, à l'aide d'un couteau à longue lame, a perforé l'artère aorte et a sectionné une côte. Il s'en est suivi une hémorragie interne qui a occasionné la mort.

Nous avons dit, hier, que Desroumeaux, le seul des trois inculpés qui soit entre les mains de la police française, avait été interrogé par M. Coupillard, juge d'instruction. Les déclarations énergiques de Desroumeaux paraissent rassurer le procureur général sur la taxe de la ville de Lille. M. Desroumeaux a offert un rabais de 5 centimes au kilogramme, la Société Cooperative a offert un rabais de 5 cent. 5, et M. Delbroucq a offert un rabais de 5 cent. 5. Celui-ci a été déclaré adjudicataire pour la fourniture de charbon, MM. Louis Desroumeaux et Narcisse Jussif offraient un rabais de 0 fr. 25 à l'hectolitre sur le six du jour. Au second tour, M. Louis Desroumeaux, seul soumissionnaire, a offert le même rabais, mais à condition que le six sera à 0 fr. 25 à sept heures et demie.

COMMISSAIRES REPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral du 26 décembre, les contribuables ci-après désignés ont été nommés commissaires-repartiteurs pour 1904: Résidents: MM. Saldorff Henri, Derache Henri, Teyssie Louis, Non résidents: MM. Frenaux Jais, à Roubaix; Delgrange, à Wattrelos; — Suppléants résidents: MM. Doreux Jules, Quinqu Arthur, Droulers J.-B.; — Suppléants non résidents: MM. Delme J.-B., à Wattrelos; Gally Louis, à Lille.

UN DOUANIER BÈSSE. — Un douanier de la brigade de Leers (Centre), Georges Fournier, a été victime d'un accident près de la ferme Charles Fournier, la nuit dernière, en opérant un changement de poste. Fournier, au moment où il allait franchir un fossé, fut violemment entraîné par la machine à vapeur, le rebroussement se fractura la jambe gauche. Transporté peu après à son domicile, il a reçu les soins de M. Tribou. Un repos d'au moins deux mois lui sera nécessaire.

UN VOL. — La maison de Mlle Françoise, aux Quatre-Chemins, a été fouillée de fond en comble par des voleurs. Les malfaiteurs ont pénétré dans la maison en soulevant un châssis à guillotine et, malgré leur ardeur à tout bouleverser, n'ont découvert qu'une somme de 1 fr. 50 contenue dans une bourse renfermée dans une armoire. La gendarmerie de Wattrelos a ouvert une enquête.

INCENDIE D'UNE MEULE. — Une meule d'avoine située dans la briquetterie Saldorff et Cie, à Quevaucamps a été détruite, mardi, à quatre heures du matin, par un incendie attribué à la malveillance. La perte, évaluée à 2000 francs, est couverte par une assurance.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Louis Dillies, 16 ans, rue de Lannoy, à Lys, a été blessé, chez MM. Parent-Bourquet et Cie, à Lys, à six heures, en passant sur un ponton, en fait d'une chute si malheureuse qu'il a fracturé la jambe gauche. Transporté peu après à son domicile, il a reçu les soins de M. Tribou. Un repos d'au moins deux mois lui sera nécessaire.

LA SCÈNE DE LA RUE DES CHAMPS. — Charles Legrand, ce tisserand roubaisien, qui, lundi matin, avait porté à sa femme plusieurs coups de couteau, rue des Champs, maisons Lefebvre, s'est constitué prisonnier, mardi matin, au poste central de police de Roubaix. Il a déclaré être âgé de 41 ans et habiter rue du Fort, 38. Legrand a été conduit à Wattrelos pour être interrogé par M. le commissaire de police.

LA FRAUDE. — Les préposés Dujardin et Wautier, ont arrêté Marie Devillers, 29 ans, marchande ambulante demeurant à Valenciennes, rue des Recollets, 46; qui portait 6 kilos d'allumettes, valeur 27 francs.

LE MEURTRE DU SAPIN-VERT M. Dutilleul, médecin-légiste, qui, on s'en souvient, fut chargé de faire l'autopsie du corps du malheureux Fleury, vient de déposer son rapport. Les conclusions établies que Fleury n'a reçu plusieurs coups de couteau, dont un mortel. Ce coup, porté avec une extrême violence, à l'aide d'un couteau à longue lame, a perforé l'artère aorte et a sectionné une côte. Il s'en est suivi une hémorragie interne qui a occasionné la mort.

Nous avons dit, hier, que Desroumeaux, le seul des trois inculpés qui soit entre les mains de la police française, avait été interrogé par M. Coupillard, juge d'instruction. Les déclarations énergiques de Desroumeaux paraissent rassurer le procureur général sur la taxe de la ville de Lille. M. Desroumeaux a offert un rabais de 5 centimes au kilogramme, la Société Cooperative a offert un rabais de 5 cent. 5, et M. Delbroucq a offert un rabais de 5 cent. 5. Celui-ci a été déclaré adjudicataire pour la fourniture de charbon, MM. Louis Desroumeaux et Narcisse Jussif offraient un rabais de 0 fr. 25 à l'hectolitre sur le six du jour. Au second tour, M. Louis Desroumeaux, seul soumissionnaire, a offert le même rabais, mais à condition que le six sera à 0 fr. 25 à sept heures et demie.

COMMISSAIRES REPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral du 26 décembre, les contribuables ci-après désignés ont été nommés commissaires-repartiteurs pour 1904: Résidents: MM. Saldorff Henri, Derache Henri, Teyssie Louis, Non résidents: MM. Frenaux Jais, à Roubaix; Delgrange, à Wattrelos; — Suppléants résidents: MM. Doreux Jules, Quinqu Arthur, Droulers J.-B.; — Suppléants non résidents: MM. Delme J.-B., à Wattrelos; Gally Louis, à Lille.

UN DOUANIER BÈSSE. — Un douanier de la brigade de Leers (Centre), Georges Fournier, a été victime d'un accident près de la ferme Charles Fournier, la nuit dernière, en opérant un changement de poste. Fournier, au moment où il allait franchir un fossé, fut violemment entraîné par la machine à vapeur, le rebroussement se fractura la jambe gauche. Transporté peu après à son domicile, il a reçu les soins de M. Tribou. Un repos d'au moins deux mois lui sera nécessaire.

UN VOL. — La maison de Mlle Françoise, aux Quatre-Chemins, a été fouillée de fond en comble par des voleurs. Les malfaiteurs ont pénétré dans la maison en soulevant un châssis à guillotine et, malgré leur ardeur à tout bouleverser, n'ont découvert qu'une somme de 1 fr. 50 contenue dans une bourse renfermée dans une armoire. La gendarmerie de Wattrelos a ouvert une enquête.

INCENDIE D'UNE MEULE. — Une meule d'avoine située dans la briquetterie Saldorff et Cie, à Quevaucamps a été détruite, mardi, à quatre heures du matin, par un incendie attribué à la malveillance. La perte, évaluée à 2000 francs, est couverte par une assurance.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Louis Dillies, 16 ans, rue de Lannoy, à Lys, a été blessé, chez MM. Parent-Bourquet et Cie, à Lys, à six heures, en passant sur un ponton, en fait d'une chute si malheureuse qu'il a fracturé la jambe gauche. Transporté peu après à son domicile, il a reçu les soins de M. Tribou. Un repos d'au moins deux mois lui sera nécessaire.

LA SCÈNE DE LA RUE DES CHAMPS. — Charles Legrand, ce tisserand roubaisien, qui, lundi matin, avait porté à sa femme plusieurs coups de couteau, rue des Champs, maisons Lefebvre, s'est constitué prisonnier, mardi matin, au poste central de police de Roubaix. Il a déclaré être âgé de 41 ans et habiter rue du Fort, 38. Legrand a été conduit à Wattrelos pour être interrogé par M. le commissaire de police.

LA FRAUDE. — Les préposés Dujardin et Wautier, ont arrêté Marie Devillers, 29 ans, marchande ambulante demeurant à Valenciennes, rue des Recollets, 46; qui portait 6 kilos d'allumettes, valeur 27 francs.

LE MEURTRE DU SAPIN-VERT M. Dutilleul, médecin-légiste, qui, on s'en souvient, fut chargé de faire l'autopsie du corps du malheureux Fleury, vient de déposer son rapport. Les conclusions établies que Fleury n'a reçu plusieurs coups de couteau, dont un mortel. Ce coup, porté avec une extrême violence, à l'aide d'un couteau à longue lame, a perforé l'artère aorte et a sectionné une côte. Il s'en est suivi une hémorragie interne qui a occasionné la mort.

Nous avons dit, hier, que Desroumeaux, le seul des trois inculpés qui soit entre les mains de la police française, avait été interrogé par M. Coupillard, juge d'instruction. Les déclarations énergiques de Desroumeaux paraissent rassurer le procureur général sur la taxe de la ville de Lille. M. Desroumeaux a offert un rabais de 5 centimes au kilogramme, la Société Cooperative a offert un rabais de 5 cent. 5, et M. Delbroucq a offert un rabais de 5 cent. 5. Celui-ci a été déclaré adjudicataire pour la fourniture de charbon, MM. Louis Desroumeaux et Narcisse Jussif offraient un rabais de 0 fr. 25 à l'hectolitre sur le six du jour. Au second tour, M. Louis Desroumeaux, seul soumissionnaire, a offert le même rabais, mais à condition que le six sera à 0 fr. 25 à sept heures et demie.

COMMISSAIRES REPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral du 26 décembre, les contribuables ci-après désignés ont été nommés commissaires-repartiteurs pour 1904: Résidents: MM. Saldorff Henri, Derache Henri, Teyssie Louis, Non résidents: MM. Frenaux Jais, à Roubaix; Delgrange, à Wattrelos; — Suppléants résidents: MM. Doreux Jules, Quinqu Arthur, Droulers J.-B.; — Suppléants non résidents: MM. Delme J.-B., à Wattrelos; Gally Louis, à Lille.

UN DOUANIER BÈSSE. — Un douanier de la brigade de Leers (Centre), Georges Fournier, a été victime d'un accident près de la ferme Charles Fournier, la nuit dernière, en opérant un changement de poste. Fournier, au moment où il allait franchir un fossé, fut violemment entraîné par la machine à vapeur, le rebroussement se fractura la jambe gauche. Transporté peu après à son domicile, il a reçu les soins de M. Tribou. Un repos d'au moins deux mois lui sera nécessaire.

cas de réclamation: MM. Beuscart et Lepere, conseillers municipaux. Le délégué désigné par le Préfet, est M. Loufrier, conseiller municipal.

QUATRE CONSCRITS, cette année, doivent participer au prochain tirage au sort. LA FÊTE DE L'ARBRE DE NOÛL a eu un éclatant succès, grâce aux dons de personnes généreuses. Voici les cadeaux qu'on reçut les jeunes écoliers de l'école communale des garçons: 13 pantalons, 16 caleçons, 20 naires de bas, 12 cache-nez, 3 blouses, 17 paires de bas, 2 maillots et 1 chemise; le tout, d'une valeur de 177 fr. Une fête de circonstance, pour le cours d'adultes, a été très réussie. Une bonne part du succès qu'elle a obtenu, en revient aux dévoués organisateurs.

LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Le délégué désigné par le Préfet du Nord, est M. Cauby, conseiller municipal.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Dans le compte-rendu de l'administration des fournitures nécessaires au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1904, nous avons omis de signaler un troisième adjudicataire, M. L. Constant, pour les cerceaux, qui a fait le même prix que ses collègues, soit 12 francs pièce.

CYOSING CAMPING-EN-PEVELE VAGABONDAGE. — Mardi matin, un nommé Eugène Favret, âgé de 23 ans, originaire d'Arzis-sur-Aube, a été arrêté sous l'inculpation de mendicité et vagabondage.

MOUCHIN UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Nous avons relaté le commencement d'incendie qui s'est déclaré dimanche soir, à la ferme de M. Léon Mathon, hameau de Biercu, au cours d'un domestique a reçu d'horribles brûlures. La victime de cet accident dont l'état ne s'est pas amélioré, a été transportée à l'Hospice de Cysoing mardi soir.

L'Annuaire Général du Département du Nord pour 1904 vient d'être mis en vente en librairie et chez les éditeurs J. Wignolle et C^o, 31, rue Faidherbe, à Lille. Un superbe volume de 2700 pages, avec notices historiques sur Lille, et carte départementale. Aux nouveaux plans de Lille et de Roubaix, il a été ajouté cette année le nouveau plan de Tourcoing.